

CULTURE ASSOCIÉE* EN CÉRÉALES DE PRINTEMPS

9 POINTS

DESCRIPTION DE LA TECHNIQUE

La culture associée consiste à semer conjointement une céréale de printemps (ex. orge, avoine, triticale) avec une légumineuse (ex. pois protéagineux, féverole, vesce). Cette association vise à combiner les avantages agronomiques des deux espèces : couverture rapide du sol, fixation d'azote atmosphérique, diversification des types de systèmes racinaires et réduction des intrants

TYPE DE CULTURE

Céréales de printemps



INTÉGRATION DANS LE SYSTÈME DE CULTURE

- Semis** : simultané, avec ajustement des densités pour éviter la compétition. Exemple : orge + pois protéagineux ou avoine + vesce.
- Récolte** : en mélange ou séparée selon les objectifs. Certaines variantes de l'éco-régime culture favorable à l'environnement imposent une date de récolte
- Adapter les densités de semis** selon les espèces et les objectifs (fourrage, grain, couverture).
- Choisir des variétés** compatibles en termes de cycle et de hauteur.



OBJECTIFS DE LA PRATIQUE

- Réduction de l'érosion** : la couverture végétale rapide et dense limite le ruissellement et protège le sol contre les pluies printanières
- Amélioration de la fertilité** : les légumineuses enrichissent le sol en azote, réduisant les besoins en fertilisation minérale
- Diversification des productions** : cette pratique permet de sécuriser les rendements et d'ouvrir des débouchés en alimentation animale ou humaine.
- Résilience agronomique** : meilleure tolérance aux stress abiotiques (sécheresse, chaleur) grâce à la complémentarité des systèmes racinaires

*caractérisée par la culture simultanée de deux ou plusieurs espèces végétales sur la même parcelle



Les cultures en mélange sont reprises dans la Variante 3 de l'éco-régime culture favorable à l'environnement (ER CFE) avec des conditions de densités et de récoltes définies dans le cadre de l'intervention de la PAC.



STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT



+32 (0)471/77.26.61
www.greenotec.be



centrespilotes.be/cp/
cepicop/about/presentation/ www.natagriwal.be/sols



0497 05 46 50

Les Services extérieurs du SPW-ARNE sont également à votre disposition pour répondre à vos questions.